

COMMUNIQUE DE PRESSE – DELSOL Avocats a conseillé Assystem dans le cadre de l’acquisition de 100% du capital d’ASCO

10 juillet 2019 – DELSOL Avocats a conseillé Assystem, groupe international d’ingénierie coté sur Euronext Paris, dans le cadre de l’acquisition de 100% du capital de la société française ASCO auprès de ses trois fondateurs.

ASCO, acteur reconnu de la gestion de projet et des systèmes d’information, compte 300 collaborateurs et réalise plus de 20 M€ de chiffre d’affaires annuel.

Cette acquisition s’inscrit dans la stratégie d’Assystem, qui renforce ainsi son activité en matière de services d’ingénierie et son pôle Project Management.

Assystem était conseillé par **DELSOL Avocats** avec une équipe composée de Philippe MALIKIAN, associé, assisté d’Alexandre ZITOUNE, collaborateur, du département « Droit des sociétés – Fusions-acquisitions ».

ASCO était conseillé par Villechenon, avec Alexander KOTOPOULIS, associé.

Contact presse : Anne DECHENAUD, Responsable communication/marketing (adechenaud@delsolavocats.com - +33 (0)1 53 70 69 69)

A propos de DELSOL Avocats – www.delsolavocats.com

DELSOL Avocats est une entreprise de plus de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon. Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d’entreprises industrielles et de services, d’institutions financières, d’organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.